

maître. Moyennant une stricte obéissance, une subordination complète, l'acquittement exact de ses charges, il put vivre sur sa tenure dans une sécurité relative. Désormais relevé dans sa condition morale et matérielle, possesseur d'un foyer et usufruitier d'une terre dont il percevait une partie des fruits, il apprit pour la première fois la vertu et l'utilité du travail. Le servage réalisa sur la servitude un grand progrès économique et social. Mais il n'était encore qu'un état transitoire, précaire et imparfait, qui livrait les classes rurales à l'exploitation souvent arbitraire des maîtres du sol.

Des liens étroits enserraient encore en effet les masses serviles, au grand avantage des propriétaires fonciers. Le serf, dépourvu de toute personnalité civile, n'était toujours qu'un objet de propriété, qu'un *homo de poeste* (*homo in potestate*), ainsi qu'on l'appelait. Il n'avait pas de statut légal ; la loi ne le connaissait pas. Assimilé au cheptel domanial, il pouvait être vendu, échangé, transmis avec la terre et le bétail. Les membres de sa famille, semblables au croît des animaux, n'étaient nullement garantis contre la dispersion. Pour se marier, il lui fallait l'assentiment du maître. Il ne pouvait posséder qu'un pécule formé de biens mobiliers, de quelques têtes de bétail, de gains personnels (*conquêts*) : Encore n'avait-il la faculté de le transmettre à ses enfants, que sous réserve de l'autorisation de son seigneur. Celui-ci le représentait seul en justice ; il exerçait sur le serf une autorité illimitée ; point de recours contre les violences du pouvoir seigneurial. En fait, l'intérêt du propriétaire était la seule règle qui limitât ses exigences à l'égard du paysan. C'était celui-ci qui faisait vivre le maître. A Prum, par exemple, l'abbaye subsistait à l'aide des 6.000 boisseaux de grains, des 4.000 muids de vin, des 20.000 œufs, des redevances en lin (600 livres par an), en volailles (600 poules) que fournissaient les tenanciers. C'est le labour de ces derniers qui, seul, permettait de mettre en valeur les terres de la